

Risques climatiques



Comment l'Etat de Genève se saisit-il de la problématique ?

*Faire de Genève un territoire où le vivant peut exister en sécurité dans le contexte
des changements climatiques
Se préparer, autant que faire se peut, à l'imprévisible*

Contexte

- Les courbes d'émissions de GES mondiales ne tendent pas vers la trajectoire visée par l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement bien en-dessous de 2°C
- Les effets des changements climatiques sont déjà une réalité à Genève (augmentation de +2,9°C par rapport à la période préindustrielle et possiblement encore +2,3°C d'ici 2060)
- Diverses analyses récentes au niveau fédéral¹, démontrent que les effets vont se multiplier et s'intensifier.
- Parallèlement, la population voit ses facteurs d'exposition et de vulnérabilité augmenter (densification, vieillissement de la population, etc.)

¹ Mise à jour des scénarios climatiques CH2025, étude des risques de la confédération (2025), projets NCCS Impact, etc.

Contexte

- Face à ce constat alarmant, en parallèle aux efforts de réduction des émissions de GES, **il est aujourd'hui prioritaire de renforcer et accélérer la structuration et l'activation de mesures en matière d'adaptation et de gestion des risques.**
- Ces mesures sont autant des mesures d'anticipation, de prévention et d'évitement que des mesures de préparation, de réponse et de réparation.
- Même si elles impliquent des investissements importants aujourd'hui, elles permettront de réduire les coûts à l'avenir.

Cadre stratégique

- Loi climat (LCI), art. 8, al. 1

Dans le cadre de leurs compétences, la Confédération et les cantons veillent à ce que les mesures nécessaires à l'adaptation et à la protection face aux effets des changements climatiques soient prises en Suisse.

- Feuille de route du DT (espaces publics)
 - ... [pour] répondre à la problématique des îlots de chaleurs en ville, à l'image du projet Cool city dans les cours d'écoles. Une collaboration est mise en place avec les communes de sorte à démultiplier l'action en faveur d'espaces publics de qualité et rafraichissants. Les maîtrises d'ouvrages cantonales facilitent et accélèrent également la réalisation de projets d'importance cantonale et intercommunale."

Plan climat cantonal (PCC)

Plan d'action 25-30 du PCC

Fiche 5.4 - *Prévenir et lutter contre les autres événements climatiques extrêmes*

Et également:

Fiche 5.1 - *Prévenir et limiter les effets des fortes chaleurs sur la santé de la population*

Fiche 5.2 - *Prévenir les affections liées au changement climatique et surveiller les vecteurs de maladies et les sources allergènes*

Fiche 5.3 - *Assurer la gestion de la ressource et des risques liés aux eaux superficielles et souterraines*

Actions à mettre en œuvre

	Type d'action	Pilote(s)	Horizon temporel
5.4.1 Recenser et documenter les événements climatiques extrêmes passés, analyser leurs conséquences et en tirer les enseignements pertinents pour l'avenir	Amélioration des connaissances	DDC	2026 
5.4.2 Cartographier et caractériser les risques actuels et futurs en s'appuyant sur des modélisations climatiques	Amélioration des connaissances	DDC OCAN OCEV	2027 
5.4.3 Evaluer les impacts financiers potentiels des événements climatiques extrêmes, identifier les secteurs d'activités et les populations les plus vulnérables et soutenir les travaux sur l'adaptation des dispositifs assuranciers	Amélioration des connaissances Soutien et accompagnement	DDC	2027 
5.4.4 Définir et prioriser les actions de réduction de la vulnérabilité de la population et du territoire et préciser les leviers de mise en œuvre à disposition des collectivités publiques	Planification	DDC OCAN OCEV OU OCCPAM	2027 
5.4.5 Mettre en œuvre les mesures de prévention et de protection liées au domaine public (forêts de protection, ouvrages de protection contre les dangers naturels, réseaux énergétiques, etc.) et au fonctionnement des institutions	Mise en œuvre concrète Exemplarité de l'Etat	OCAN OCEV OU OCCPAM	En continu 
5.4.6 Relayer auprès des communes, des entreprises et de la population les informations relatives aux risques et aux solutions pour réduire la vulnérabilité	Communication et sensibilisation	DDC OCAN OCCPAM	En continu 

Fiche 5.4

Diagnostic 2025 des risques climatiques à Genève



Objectifs

- 1) Établir l'historique des événements climatiques majeurs survenus dans le canton de Genève ainsi que de tendances de changements structurels continus
- 2) Documenter les réponses apportées, y compris financièrement
- 3) Identifier les acteurs concernés et la gouvernance
- 4) Poser les bases pour une future étude prospective

Organisation

- **Gouvernance** : pilotage DDC et 9 communes partenaires : Bernex*, Carouge, Confignon, Genève*, Lancy*, Meyrin, Onex*, Vernier*, Versoix
- **Financement** : co-financement canton/communes en 2024 et 2025
- **Mandataires** :
 - Territoires&Energies (AMO)
 - Groupement Bio-Eco et EBP



Principales conclusions

- Objectivation de l'**intensification des aléas**
- Confirmation de la tendance naturelle au **renforcement de l'exposition et de la vulnérabilité** du territoire et de la population
- Les **dispositifs de réponses** se sont avérés aptes à répondre aux événements passés
- MAIS, le seront-ils encore à l'avenir?

Perspectives

Structurer le volet adaptation du plan climat

- Soutenir l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des **politiques d'adaptation aux changements climatiques** transversales aux différents domaines d'action publique, coordonnées entre les échelons institutionnels et permettant une mobilisation de toutes les parties prenantes du territoire

- Passer d'une étude pilotée par un GT à **une démarche dont le cadre reste à formaliser**
 - Élargir et structurer la gouvernance de la thématique
 - Clarifier le rôle des différentes entités impliquées
 - Rechercher des synergies avec les structures et démarches existantes
 - Consolider l'accompagnement des acteurs (yc communes, privés, populations...)

Perspectives

Projets en cours ou planifiés

- Clarifier la gouvernance en matière de gestion des risques climatiques
- Consolider les outils existants
 - mettre à jour les cartes climatiques
 - déployer le Klimascanner
- Lancer des études complémentaires :
 - établir une cartographie des îlots de fraîcheur à l'échelle cantonale

Merci pour votre attention

